

Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale (ALUPSE) Rapport d'activité 2020

Missions :

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet la promotion de la bienveillance et la prévention de la maltraitance infantile ainsi que son traitement et diagnostique. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se trouvent à Luxembourg-Gasperich. L'ALUPSE propose 3 services multidisciplinaires : le service Médical, le service ALUPSE-Dialogue et le service ALUPSE-Bébé.

1. Structure

1.1. Le service Médical de l'ALUPSE

Le service médical de l'ALUPSE prend la forme d'un intermédiaire entre le réseau intra-hospitalier et le réseau extra-hospitalier. Ce service collabore, en phase périnatale avec les 4 maternités du pays, dans la prise en charge précoce des situations à risques psycho-médico-sociaux.

La pédiatre soutien également les services ALUPSE Dialogue et ALUPSE Bébé par le biais de réunions hebdomadaires dans le but de réfléchir, analyser et trouver des solutions pour les familles. Les demandes de consultations médicales proviennent du milieu médico-psycho-social et sont analysées pour chacune des familles prises en charge par les services de l'ALUPSE.

1.2. Le service ALUPSE-Dialogue – Promotion du lien parents-enfants

Le service ALUPSE-Dialogue est un service de consultations psychologiques et de thérapie, composé de psychologues. Ces professionnels sont spécialisés dans la prise en charge des enfants et adolescents ayant vécu des situations traumatiques. Le service s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 21 ans, victimes de violences psychologiques, physiques ou sexuelles. Le service d'ALUPSE-Dialogue accompagne les familles en souffrance dans le sens de la protection et de la prévention contre la violence. Ce service fonctionne depuis 1995.

1.3. Le service ALUPSE-Bébé - Soutien du lien parents-enfants

Le service ALUPSE-Bébé est un service spécialisé d'aide à domicile. Il fonctionne depuis février 2007 et il est composé par une équipe multidisciplinaire de professionnels du domaine social, psychologique et paramédical. Le service s'adresse aux futurs parents et à des femmes enceintes ou venant d'accoucher qui vivent dans la précarité, souffrent de troubles psychiatriques, connaissent l'exclusion sociale ou d'autres problématiques qui mettent leurs capacités parentales en péril. ALUPSE-Bébé peut intervenir dès la 20^{ème} semaine de grossesse et au plus tard à la naissance du bébé. Ce suivi peut se poursuivre jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans. L'équipe est spécialisée dans la promotion du lien parents-enfants, dans le soutien et le développement des compétences parentales.

2. Rapport d'activité

2.1. Les situations prises en charge par le service Médical de l'ALUPSE

En 2020, le service a subi des changements avec la nécessité de s'adapter à la nouvelle réalité. Malgré les limites imposées par la pandémie, des consultations ont eu lieu avec certaines restrictions.

En vue d'offrir un suivi pluridisciplinaire, les familles soutenues par les différents services de l'ALUPSE bénéficient, selon le besoin, d'un suivi médical pour leurs enfants.

Des consultations pédiatriques ont été proposées en collaboration avec différents intervenants du milieu psychosocial.

2.2. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé

En 2020, un total de **93 familles** a été pris en charge et suivi par le service ALUPSE-Bébé.

Dans **53 familles** le service était déjà actif l'année précédente et **40 nouvelles familles** ont pu être prises en charge en 2020.

2.2.1. Analyse des nouvelles demandes pour l'année 2020

Des **70 nouvelles demandes** qui ont eues lieu, **40** correspondaient à nos critères d'admission et à notre public cible. Ceci-dit **30** situations ont dû être refusées et/ou réorientées pour les raisons suivantes :

- 20 ne correspondaient pas aux critères d'admission
- 7 demandes sans suite
- 1 refus de la famille
- 1 par manque de personnel
- 1 interruption médicale de grossesse

Concernant les situations non prises en charges par notre service, des conseils et réorientations ont été systématiquement proposés vers les services d'assistance en famille, Kanel du réso psy, Jugendamt en Allemagne, One Belgique, le service de placement familial Arcus, Assistantes sociales des maternités, centre de médiation, Mme Deprez Alexandra, le Centre de Ressources Parentaliés de l'Apehm, l'association de Trisomie 21, le service de gardes à domicile, le Dr Avaux de la pédopsychiatrie, l'Initiative Liewensunfank, vers les sages-femmes libérales ainsi que vers le service Alupse-Dialogue en interne.

Il est à prendre en considération que **26** des **70 demandes** émanaient du milieu hospitalier :

- 16 de la maternité du Dr. Bohler
- 7 de la maternité du CHL
- 1 de la maternité du Chem
- 1 de la maternité du CHdN
- 1 de l'Unité de psychiatrie de l'HK

Dans les 40 nouvelles familles, **30 situations** ont été prises en charge en période prénatale. Ce qui montre que de plus en plus nous ciblons les familles qui correspondent à notre concept de travail et à la prise en charge précoce ainsi que préventive de nos familles.

2.2.2. Prises en charges clôturées courant 2020

Dans **39 cas**, le travail avec les familles a pu être clôturé en 2020.

Raisons des clôtures :

- 22 Bonnes évolutions de la situation

- 9 Manques ou refus de collaboration
- 5 Signalements ou placements
- 2 Déménagements à l'étranger
- 1 Critère d'acceptation erroné

Le nombre total d'enfants vivant dans ces familles s'élève à **124 enfants**, dont **109 enfants ont en dessous de 3 ans**.

Au 31.12.2020, **54 familles** poursuivent le travail avec notre service pour l'année 2021.

2.2.3. Prises en charges actives

Les 93 familles suivies tout au long de l'année ont les caractéristiques suivantes :

Provenance territoriale de la totalité des familles :

- 38 Centre
- 28 Sud
- 15 Nord
- 7 Est
- 5 Ouest

Etat civile des familles suivies :

- 43 Célibataires
- 23 Mariés
- 18 Concubinage
- 6 Divorcés
- 2 Pacsés
- 1 Veuve

Nombre de gestations :

- 1^{ère} grossesse : **67** situations dont 2 grossesses gémellaires
- 2^{ème} grossesse : **19** situations dont une gémellaire
- 3^{ème} grossesse: **3** situations
- 4^{ème} grossesse: **3** situations
- 5^{ème} grossesse: **1** situation

2.2.4. Interventions de l'équipe

Les membres de l'équipe du service ALUPSE-Bébé se rendent à domicile et collaborent étroitement avec les professionnels du réseau intra- et extrahospitalier. Une fois admis en période prénatale ou à la naissance, la prise en charge peut durer jusqu'aux 3 ans révolus de l'enfant.

En 2020, l'équipe a fait **1363** interventions sur tout le territoire luxembourgeois : **1297** visites à domicile, **64** réunions de concertation avec les familles et les professionnels, **2** interventions d'urgence et accompagnement aux visites médicales.

La particularité de cette année a été la mise en place du télétravail pendant la 1^{ère} période de confinement suite à l'apparition du virus « Covid 19 ». Les mesures prises à ce moment-là ne nous ont quasi plus permises de faire de visites au domicile des familles, mais nous étions restés en contact téléphonique avec notre population, ne pouvant de ce fait plus accomplir notre travail habituel. Toutefois, certaines visites à caractère indispensable ont été effectuées par notre sage-femme dans le respect des règles sanitaires. Dans ce contexte nous avons effectué **354 contacts par téléphone** dans la période du **16.3 au 25.5 environ**.

Les kilomètres parcourus dans le contexte de notre travail sur l'entièreté du territoire luxembourgeois, grâce aux 2 voitures de service et aux voitures privées mises à disposition par le personnel, s'élèvent à **38.543 km**.

2.3. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue

En 2020 le service Alupse-Dialogue a été sollicité dans le cadre de **271** nouvelles demandes par téléphone. 102 situations ont pu être prises en charge avec ouverture de dossier, 169 ont été traitées par téléphone et orientées vers le réseau psychosocial ou vers la justice, sans ouverture de dossiers.

L'équipe a travaillé avec 170 familles, anciens et nouveaux dossiers. 102 (60%) situations sont des nouvelles demandes.

2.3.1. Analyse des nouvelles demandes pour l'année 2020

Au total, 242 enfants vivent dans ces familles. 133 enfants ont présenté des signes de souffrance psychologique importants au moment de la demande de la prise en charge.

Dans 84 situations, la famille elle-même a formulé la demande pour une aide psychologique pour l'enfant. Dans les 18 situations restantes, un professionnel de la justice ou du réseau psycho-social a été le demandeur pour la prise en charge de l'enfant.

De ces 102 nouvelles prises en charge en 2020 :

- 56 situations (55%) ont été clôturées pendant l'année 2020
- 46 situations (45%) sont encore actives au début 2021

2.3.2. Motif principal des nouvelles situations

- 50 % Violence sexuelle (intrafamiliale: 59% extrafamiliale: 41%)
- 20 % Comportements alarmants chez l'enfant
- 13 % Violence physique
- 5 % Conflit familial
- 9 % Violence psychologique
- 3 % Négligence

2.3.3 Age des enfants dans les nouvelles situations

133 enfants sont porteurs de symptômes ou de signes de souffrances secondaires au trauma. (62% filles, 38% garçons)

Age	Filles 62%	Garçons 38%
Moins de 4 ans	5%	5%
De 4 à 6 ans	12%	6%
De 6 à 12 ans	19%	19%
De 12 à 16 ans	19%	8%
De plus de 17 ans	7%	0%

2.3.4. Prise en charge et interventions

Dans les 102 nouvelles situations l'équipe ALUPSE-DIALOGUE a réalisé en 2020 :

- 199 entretiens parentaux
- 175 consultations psychologiques de l'enfant
- 114 entretiens familiaux
- 30 réunions parents et professionnels
- 395 appels téléphoniques avec un parent
- 226 appels téléphoniques avec un professionnel

Dans 19% des situations le premier rendez-vous avec les parents était un rendez-vous d'urgence, c'est-à-dire le ou les jours suivant l'appel téléphonique des parents.

2.3.5. Présence de la Justice dans les nouvelles situations

Dans 67 % des nouvelles situations, la justice est présente, en tant que Tribunal de la Jeunesse et/ou Parquet - Protection de la Jeunesse et/ou SCAS et/ou Police judiciaire.

Dans 26% des nouvelles situations, un représentant de la justice a orienté la famille vers notre service.

3 situations ont donné lieu à un signalement de mineurs en danger envers la justice au cours de la prise en charge.

2.3.6. Demandes sans ouvertures de dossiers :

En 2020, 169 demandes et situations ont été traitées sans ouverture d'un dossier :

- 83 consultations ont été faites par téléphone avec des parents ;
- 86 consultations ont été faites par téléphone avec des professionnels du réseau médico-psycho-social ;
- 5 supervisions avec des équipes et des professionnels du réseau médico-psycho-social.

Parmi les 169 sollicitations, il y a eu 104 demandes explicites pour une prise en charge et qui n'ont pas pu être traitées par notre service pour les raisons suivantes :

- 42 demandes ne correspondaient pas à la spécificité du service et ont été orientées vers les services du réseau psycho-social ou vers l'ONE ;
- 25 demandes ont été orientées vers la justice parce que le cadre de protection n'était pas clarifié ;
- 26 demandes ont été orientées par manque de ressources de thérapeutes au moment de la demande ;
- 9 demandes ont été orientées pour des prises en charges médicales auprès des psychiatres, pédopsychiatres, médecins ;
- 2 demandes ont été orientées vers des services sociaux ou scolaires.

3. Conclusion

Alupse-Bébé a constaté l'impact de la situation sanitaire et par conséquent les demandes qui nous ont été adressées ont été revues à la baisse : de 81 (2019) on est passé à 70 nouvelles demandes. Cependant le nombre de familles acceptées au cours de cette année est quasi identique à celui de l'année dernière : 40 nouvelles prises en charge contre 43 l'année précédente. Cela nous a permis d'accompagner tout au long de l'année 93 familles, qui ont pu bénéficier de notre soutien et de nos conseils.

ALUPSE-Dialogue continue à suivre un grand nombre de familles ayant besoin d'être accompagnées par notre service. Le traitement thérapeutique des patients et leur familles victimes de violence reste un sujet très délicat qui a besoin d'une intervention spécifique et ceci le plus vite que possible.